



VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

B.A.F.A. 2025



Prépare-toi à passer ta première partie
ou ton approfondissement du Brevet
d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur.

Ces formations, dispensées par l'IFAC en
internat ou la Ligue de l'enseignement en
externat, se dérouleront tout au long de l'année.
Pour plus d'informations, merci de contacter le
Point Information Jeunesse.



Conditions : être adhérent du service
Jeunesse et avoir 16 ans au premier
jour de stage.

Des aides sont possibles sans condition de revenus.

PLUSIEURS
DATES DANS
L'ANNÉE

INTERNAT :
490 €

Prix réel : 560 €

EXTERNAT :
340 €

Prix réel : 420 €

INFORMATION ET
INSCRIPTION :

01.41.81.10.83

Maison des Etudiants
3 bis rue André Bollier
94100 Saint-Maur-des-Fossés
pij@mairie-saint-maur.com